



**LA VOIX DE L'ENFANT**

*Notre combat, c'est leur avenir*

Pantin, le vendredi 25 novembre,

## **LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS DANS UNE AFFAIRE DE VIOLS COMMIS A L'ENCONTRE DE NOMBREUX MINEURS AU VIETNAM**

Du 21 au 23 novembre, La Voix De l'Enfant était partie civile au procès d'un médecin français poursuivi pour des violences sexuelles commises à l'encontre de plusieurs enfants au Vietnam. Absent lors de l'audience à huis clos, il a été reconnu coupable par la Cour d'assises de Paris, et condamné à 20 ans de réclusion criminelle avec mandat d'arrêt.

En 2013, l'ambassade de France au Vietnam avait adressé un signalement à l'Office Central de la Répression des Violences aux Personnes, évoquant des suspicions de violences sexuelles commises par un gastro-entérologue français à l'encontre de plusieurs enfants vietnamiens vivant dans la rue. La Voix De l'Enfant s'était constituée partie civile en 2014 alors que débutait l'instruction criminelle particulièrement longue de cette affaire.

Convoqué une première fois en mai dernier devant la Cour d'assises, un mandat d'arrêt avait été prononcé à son encontre en raison de sa fuite. Retrouvé dans le sud de la France, il a de nouveau été convoqué et placé sous contrôle judiciaire par un juge des libertés et de la détention, ce que La Voix De l'Enfant déplorait au vu du haut risque de fuite du mis en cause, ce dernier n'ayant cessé de tout faire pour échapper à la réalité, comme l'a souligné l'expert psychologue.

Représentée par Maître Diane MASSENET, La Voix De l'Enfant a rappelé que tout enfant, quel qu'il soit, où qu'il soit, a droit à une protection. Lorsqu'il subit des violences, il doit être reconnu comme victime. Elle a par ailleurs souligné l'extrême gravité des faits commis à l'encontre d'enfants en situation de grande précarité. La Voix De l'Enfant salue la décision de la Cour qui a retenu la contrainte, qualifiant ainsi les faits de viol malgré une défense qui a notamment plaidé sur l'absence de contrainte et de violences, et sur la prostitution.

**Pour tout contact :**

**La Voix De l'Enfant**

**Martine Brousse**

Présidente

06 22 80 82 82

[mbrousse@lavoixdelenfant.org](mailto:mbrousse@lavoixdelenfant.org)

**Maître Diane MASSENET**

Avocate au barreau de Paris

06 32 49 47 83